79e Année. — N° 177. — LE NUMÉRO : 25 CENTIMES — MARDI 26 JUIN 1934.

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois: 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 78.00 — Autres départements..... — 23.50; — 43.00; — 80.00 — Belgique..... — 25.00; — 48.00; — 90.00 — Union Postale: Tarif A..... — 35.00; — 70.00; — 140.00 — Tarif B..... — 50.00; — 100.00; — 200.00

RÉDACTION..... ANNONCES..... ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 327.32, 327.33, 327.34. TOURCOING..... 26 rue Carnot. Tél. 37. LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 539.51. PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Richelieu 65.73. MOUSCRON..... 102, rue de la Station. Tél. 5.44. CHÈQUES POSTAUX 67 LILLE

Colombophiles Roubaisiens — N'oubliez pas que vous trouverez toujours TOUS LES PRODUITS COLOMBOPHILES : Desloire, Brisoux, Fichefet, Ramier, Bigé, etc., à la Pharm^ie du Progrès 103, Grande-Rue, 103 — ROUBAIX —

Les bonnes maisons vendent toujours les :: Produits de Marque — annoncés dans le « Journal de Roubaix » — Elles en ont toujours suffisamment pour répondre aux besoins de la clientèle

## M. Louis Barthou a été reçu par le Roi de Yougoslavie

LE PALAIS ROYAL DE BELGRADE (Ph. H. Manuel.)

Belgrade, 25 juin. — Dès 9 heures, lundi matin, M. Louis Barthou, accompagné de M. Pouritch, ministre-adjoint des Affaires étrangères, et de M. Nagriar, ministre de France, a quitté Belgrade en automobile pour se rendre à une vingtaine de kilomètres de la capitale au mont Avala, sur la tombe du Soldat inconnu yougoslave.

Au cours de la traversée de la ville, déjà plus animée et toute décorée de drapeaux français, l'ancien président du Conseil a été frappé de la largeur des avennes et du bon goût des édifices.

En passant devant l'Ecole militaire, M. Barthou admire la magnifique tenue de fantassins à l'exercice.

M. Barthou est accueilli à son arrivée au mont Avala par le ministre de la Guerre et une délégation d'officiers yougoslaves et par les attachés militaires français. Les honneurs lui sont rendus par une compagnie d'infanterie.

Tandis qu'une musique militaire joue les deux hymnes nationaux, M. Barthou, au nom du Gouvernement français, dépose une couronne de fleurs au pied du Mausolée. L'histoire de ce monument rustique est d'ailleurs infiniment touchante.

Les paysans des environs l'ont construit de leurs mains sur la tombe d'un des leurs venu mourir là au cours des combats pour la défense de Belgrade en 1915.

Avant de quitter le mont Avala, M. Louis Barthou s'arrête pour contempler la capitale qu'on aperçoit au loin derrière les vallonnements qui s'arrêtent au Danube et à la Save.

A son retour du mont Avala, M. Barthou s'est rendu au Ministère des Affaires étrangères où il a conféré avec M. Jevtitch, puis il a rendu visite à M. Ouzounovitch, président du Conseil.

Le représentant de la France a adressé ensuite par radio le salut du peuple français au peuple yougoslave.

La station de Belgrade a diffusé ensuite des extraits des œuvres de M. Barthou et notamment l'hommage qu'il a rendu à la Serbie en 1916, au cours d'une cérémonie à la Sorbonne.

L'événement de la journée a été l'audience privée que le roi Alexandre a accordée à la fin de la matinée à M. Louis Barthou et qui a duré plus d'une heure. Interrompu par le déjeuner au Palais royal, l'entretien a repris ensuite à nouveau entre le souverain et le représentant de la France.

Le roi s'est montré particulièrement heureux de recevoir un membre du Gouvernement français. Ensemble ils ont examiné tous les problèmes que comporte la situation européenne tant en ce qui concerne la Petite-Entente et les Etats balkaniques, sans omettre la Turquie ni la Russie. Le roi de Yougoslavie et le ministre français ont été ainsi amenés à s'entretenir des pactes régionaux de non-agression déjà signés ainsi que des nouveaux engagements internationaux actuellement en cours de négociations et dont le principe vient justement d'être consacré par la Commission politique de la Conférence du désarmement. A cet égard, l'attitude prise à Genève par la délégation française rencontre à Belgrade comme à Bucarest une approbation unanime.

## Vingt-six pays d'Europe approuvent le rapport de M. Politis sur les travaux du Comité de la sécurité

Genève, 25 juin. — Le Comité spécial de la sécurité que la Conférence du désarmement avait constitué le 8 juin, à la demande de M. Louis Barthou, a voté lundi matin, à l'unanimité, le rapport de son président, M. Politis, qui consacre les résultats de ses travaux.

Ce Comité comprenait vingt-huit Etats européens dont deux seulement se sont abstenus de prendre part aux réunions : l'Italie et la Hongrie. Encore, ce dernier Etat n'avait-il délégué qu'un observateur.

Parmi les vingt-six autres Etats européens, un seul a formulé des réserves tout en approuvant le rapport, c'est la Grande-Bretagne qui a cru devoir rappeler que l'on savait déjà qu'elle ne saurait assumer de nouvelles obligations dans l'ordre de la sécurité et s'est réservé le droit de ne pas accepter la définition de l'agresseur telle qu'elle est définie dans le traité de Londres entre l'U.R.S.S. et ses voisins.

Il reste que vingt-six Etats européens ont donné leur approbation à un rapport de M. Politis qui, prolongeant les efforts accomplis dans le passé dans cette voie, offre aux gouvernements des facilités pour conclure, en dehors de la Conférence du désarmement, des accords régionaux destinés assurer la sécurité de l'Europe.

## Aujourd'hui, tirage de la Loterie nationale

Aujourd'hui, mardi, à 20 h. 30, aura lieu au Trocadéro, à Paris, le tirage de la 1^re tranche de la loterie nationale de 1934.

Les résultats des opérations seront radiodiffusées par la Tour Eiffel et par le Poste Parisien.

*BILLET PARISIEN*

## La solution difficile du problème du blé

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 25 JUIN (Minuit).

*La Chambre en a fini, lundi matin, avec le projet relatif à l'organisation et à la défense du marché du blé. Ce projet a été voté à une imposante majorité. Il est destiné à procurer aux producteurs de céréales une juste rétribution de leurs efforts.*

*Ce problème, vital pour tant de nos compatriotes dont les ressources sont uniquement constituées par la vente des produits du sol, est d'une solution difficile. Il est toujours dangereux, en effet, de protéger telle ou telle branche de la production au détriment de telle autre. User du droit que l'on a d'élever à l'entrée de certains produits étrangers des barrières douanières peut, en effet, avoir pour conséquence l'impossibilité d'exporter certains autres produits. Le cas est courant; la situation qu'il crée pèse lourdement sur l'économie mondiale, les autres nations n'ayant, sur ce point, aucun avantage à invoquer sur nous.*

*La difficulté de légiférer sur la défense de tel ou tel marché réside même quelquefois dans l'opposition que la loi pourrait créer entre la production métropolitaine et la production coloniale. Le cas s'est présenté à propos du marché du blé. L'article 12 du projet que la Chambre a adopté lundi matin instituait une taxe sur les riz importés en France; les produits de cette taxe auraient été ristournés aux colonies exportatrices. En dépit de cette dernière clause, cet article 12 compromettait gravement le marché du riz en Indochine. Aussi s'est-il trouvé à la Chambre plusieurs orateurs pour dénoncer les inconvénients graves de cet article. M. Paul Reynaud notamment, particulièrement qualifié pour intervenir dans ce débat puisqu'il a, comme ministre des Colonies, visité notre empire d'Extrême-Orient, a fait remarquer que par cet article on allait fermer à la production indochinoise la dernière porte qui lui était ouverte: le marché métropolitain. Quelles seraient les conséquences de pareille disposition: ruiner l'Indochine et provoquer de graves événements. Pour la France même, elle pourrait aboutir à la fermeture d'usines qui envoient des tissus dans la colonie. Est-ce vraiment ainsi qu'il convient de favoriser la production française?*

*Ces observations, appuyées par M. Pierre Laval ministre des Colonies, qui a déclaré qu'il jugeait lui-même la taxe envisagée inopérante et dangereuse, ont amené la Chambre à disjoindre l'article 12. L'ensemble du projet a été ensuite adopté.*

*Ce projet, tel qu'il se présente, ne doit être considéré que comme un palliatif. Une vaste réorganisation de la production, réorganisation dépassant d'ailleurs nos frontières, pourra seule constituer le vrai remède.*

R...

### LES GRANDS CHEFS DE NOTRE AVIATION

Ph. G.-L. Manuel.)

LE GÉNÉRAL TULASNE

### M. Contenot est élu président du Conseil municipal de Paris

Paris, 25 juin. — La session d'été du Conseil municipal s'est ouverte lundi après-midi, à l'Hôtel de Ville sous la présidence du doyen d'âge, M. Chausse.

Dès l'ouverture de la séance, l'assemblée procède par appel nominal au renouvellement du bureau pour l'année 1934-35.

Au premier tour de crutin pour la présidence du Conseil municipal, ont obtenu: MM. Contenot, 40 voix, élu ; Fleurot, 33 voix ; Delavenne, 1 voix.

Il y avait 76 votants. Bulletins blancs et nuls, 2. La majorité absolue était de 36 voix.

### Un avion tombe sur la foule et tue huit personnes en Yougoslavie

Belgrade, 25 juin. — Au cours d'un meeting d'aviation à Osiek, un avion est tombé sur la foule. On compte huit morts et neuf blessés.

### Le bey de Tunis s'est embarqué pour la France

Le bey de Tunis a quitté Tunis, lundi matin par train spécial. Il s'embarquera à Bizerte pour Marseille et Paris.

## Un mort et une vingtaine de blessés dont trois sont grièvement atteints tel est le bilan de l'accident de Houilles

LE MÉCANICIEN DU TRAIN TAMPONNÉ DEVANT SA MACHINE (Ph. Keystone.)

Paris, 25 juin. — Nous avons relaté la grave collision survenue à Houilles, petite localité de la grande banlieue parisienne. Une rame de matériel vide, partie de la gare Saint-Lazare, dimanche soir, à 22 h. 05, a été tamponnée près de la gare de Houilles-Carrières, à 22 h. 40, par un train de voyageurs qui avait également quitté la gare Saint-Lazare, à 22 h. 23, se dirigeant vers Poissy. Le choc fut d'une violence extrême et la locomotive du train tamponneur alla s'encastrer dans le dernier vagon du train tamponné, dont les trois derniers vagons métalliques furent défoncés.

Une vingtaine de personnes avaient été plus ou moins grièvement blessées. La plupart furent conduites à l'hôpital de Nanterre. Le mécanicien Le Bail qui avait été emprisonné dans les débris de sa locomotive ne put être retiré qu'à 2 h. 30. Le blessé, au visage couvert de sang, fut conduit aussitôt vers une ambulance, qui se dirigea immédiatement vers l'hôpital Beaujon. Les deux jambes broyées et portant de graves brûlures au visage et sur tout le corps il ne put supporter le trajet : il est mort peu après trois heures, avant d'arriver à l'hôpital Beaujon.

Un mort, trois blessés graves hospitalisés à l'hôpital de Nanterre, tel est le bilan de l'accident.

Les sept autres personnes hospitalisées à ce dernier hôpital ont pu, après pansement, regagner leur domicile en ambulance. Voici les noms des personnes qui restent en traitement à l'hôpital de Nanterre : le chef du train tamponneur, M. Durand; M^me Francis, demeurant à Paris, place de l'Opéra (fracture des côtes) ; M. Bondu, instituteur à Achères (brûlures profondes provoquées par des jets de vapeur).

Les bandes Flamand des trains tamponneur et tamponné ont été saisies et placées sous scellés.

Au moment où se produisait l'accident, sur la voie voisine qui, elle heureusement était libre et ne fut, en effet, pas encombrée par les décombres, le rapide venant de Cherbourg, filait sur Paris, à la vitesse de 90 kilomètres à l'heure.

## LE CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 25 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

### *La réorganisation judiciaire*

M. Henry Chéron, garde des Sceaux, a soumis à la signature du Président de la République un décret-loi sur la réorganisation judiciaire qui permet de réduire de 5 à 3 dans les cours d'appel le nombre des magistrats dont la présence est nécessaire pour rendre une décision de justice. Avec une partie des économies réalisées, deux Chambres nouvelles seront créées à la Cour d'appel de Paris et trois Chambres au Tribunal de la Seine pour remédier à l'encombrement des affaires du Tribunal de la Seine et de la Cour d'appel.

Les cours d'Alger, d'Angers, de Bordeaux, d'Orléans, de Pau, de Rennes, seront renforcées. Ces mesures permettront de liquider l'arriéré et de faire face à l'augmentation des affaires nouvelles.

### *Décrets divers*

M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, a fait signer par le Président de la République un décret aux termes duquel, à dater du 1^er juillet 1934, les effectifs de la police suburbaine du département de la Seine seront incorporés à ceux de la police municipale de Paris.

M. Germain-Martin, ministre des Finances, a soumis à la signature du Président de la République deux décrets-lois et un décret simple relatifs à la réforme de la comptabilité publique. Ces décrets sont la conclusion des travaux que la Commission de réforme de la comptabilité publique poursuit depuis trois ans et tendent à simplifier l'organisation de cette comptabilité et à y introduire plus de clarté, et, par conséquent, à faciliter les contrôles nécessaires.

Le ministre des Finances a fait également signer par le Président de la République un décret qui permettra d'organiser un contrôle effectif des sociétés ou collectivités privées recevant des subventions de l'Etat.

### *La ratification de l'accord commercial franco-anglais*

M. Lamoureux, ministre du Commerce, a fait part de l'état des négociations pour la conclusion d'un accord commercial franco-allemand. Il a fait signer un décret-loi concernant le relèvement des tarifs douaniers pour la protection du camphre synthétique. Il a été autorisé par le Conseil à ratifier l'accord commercial franco-anglais, qui sera signé par l'ambassadeur de France à Londres.

M. Mallarmé, ministre des P.T.T., a fait signer un décret-loi soumettant pour moitié aux retenues pour pension civile l'indemnité de gérance et responsabilité attribuée aux receveurs des P.T.T. et fonctionnaires assimilés.

### *La réforme fiscale*

Au cours de leur délibération, les membres du Gouvernement ont examiné les moyens de hâter le vote de la réforme fiscale.

A ce sujet, ils ont décidé de soutenir la proposition de M. Gratien Candace qui tend à supprimer pendant cette discussion, le droit d'amendement en séance.

Cette proposition viendra en discussion mardi avant l'ouverture du Sénat sur la réforme fiscale.

M. Marquet, ministre du Travail, a entretenu le Conseil de la question des grands travaux contre le chômage.

L'étude sera poursuivie au cours d'un prochain Conseil.

## L'homme-projectile se tue au cours d'un de ses exercices

Paris, 25 juin. — Le fête communale du Pré-Saint-Gervais, installée, place Anatole-France, a été le théâtre, en fin d'après-midi de dimanche, d'un accident dramatique.

Alors que, à cette heure, la foule était particulièrement dense, l'homme-projectile, bien connu sur toutes les fêtes foraines, en exécutant sa périlleuse attraction, fit une chute et se fractura le crâne.

Il était 18 heures environ. Un nombreux public se pressait autour de l'homme-projectile, Gaston Richard, cinquante-trois ans, 9, rue Albouy, à Paris, qui se glissant dans l'âme d'un canon, était projeté dans un filet après avoir exécuté un saut périlleux.

Comme de coutume, l'acrobate, costumé en officier de marine, avait salué la foule, puis, après avoir inspecté le canon, prit place dans la pièce.

On entendit distinctement un commandement pour la manœuvre du canon. Le coup partit et l'on vit l'acrobate faire sa trajectoire normale à 4 m. 50 environ du sol. Mais, alors que chacun s'attendait à le voir tomber dans le filet, pour une cause encore inconnue il s'écrasa sur le sol.

Au milieu de l'émotion générale, on se précipita au secours de l'infortuné acrobate qui, le crâne fracturé, fut conduit dans la salle des écoles où deux médecins appelés en hâte lui prodiguèrent des soins. Devant la gravité de l'état de M. Richard, les praticiens décidèrent de le faire transporter à l'hôpital Saint-Louis, mais il devait succomber en cours de route.

Tragique coïncidence, M^me Richard assistait pour la première fois aux exercices de son mari. Autre coïncidence, il y a trois semaines, celui qui avait appris son numéro à Gaston Richard s'était tué à Berlin dans un accident analogue.

L'enquête ouverte par le commissaire de police des Lilas, aidé des sapeurs-pompiers du Pré-Saint-Gervais, qui avaient prodigué les premiers soins à l'infortuné, semble démontrer que l'accident serait dû au mauvais fonctionnement du canon.

En effet, vers 16 heures, M. Richard avait dû changer un des câbles du sandow de l'appareil qui n'avait plus fonctionné, dit-on, depuis plus d'un an.

## Les grandes fêtes du bicentenaire de la découverte de la houille, à Anzin

Au cours de ces derniers jours se sont déroulées, en plein pays noir, à Anzin, de grandes fêtes commémoratives du bicentenaire de la découverte de la houille.

On conçoit le retentissement qu'eurent de telles fêtes, puisqu'elles célébrent une découverte dont vivent actuellement 200.000 mineurs dans le seul bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais.

Et c'est aussi en grand nombre que l'on compte les effectifs employés dans les industries annexes de l'extraction.

Les noms des premiers pionniers de la mine ont été célébrés au cours de ces journées: Desaudrouin, Taffin, Pierre et Jacques Mathieu.

Nous avons relaté dans notre précédente édition quelle magnifique réception fut réservée dimanche à M. Flandin, ministre des Travaux publics, qui présida les fêtes. L'abondance des matières nous ayant obligé hier à résumer le compte rendu des discours prononcés au banquet, nous y revenons aujourd'hui.

### *M. Daniel-Vincent parle de la situation actuelle du bassin minier*

M. Daniel-Vincent, président du Conseil général et sénateur du Nord, prit la parole en ces termes:

« Nous sommes tous très heureux de vous recevoir, dit-il à M. Flandin, dans un des plus sévères chantiers de dur labeur que possède notre Nord.

» Grand technicien des travaux à engager suivant le plan d'outillage national, vous n'aurez garde d'oublier que notre région, terriblement touchée par la crise, puisqu'elle compte 40.000 chômeurs complets, a cependant 800.000 assurés sociaux.

» Chiffre remarquable, dont l'importance me permet de dire que le Nord a sur les capitaux versés par les assurés sociaux un droit de regard. Soyez bien persuadé, du reste, que si nous demandons cette prérogative, ce n'est pas dans un intérêt égoïste, mais pour sauvegarder le patrimoine de la nation.

» Sentinelle avancée au septentrion, le Nord a pour histoire l'histoire des violations de notre territoire. Il veut travailler, en communion avec les entreprises de l'Etat, à l'abri de toute menace et de tout danger.

» Ainsi se lient les politiques sociales et générales de notre région. Nous vous sommes reconnaissant d'avoir collaboré aux mesures qui ont été prises récemment pour assurer l'intégrité de nos frontières; nous vous demandons de songer maintenant au magnifique labeur que nous avons fourni et d'opérer notre salut en nous donnant du travail. »

Cette allocution fut saluée d'unanimes applaudissements.

### *M. Flandin fait d'importantes déclarations*

Après avoir remercié la Municipalité d'Anzin et le Comité des fêtes de leur invitation, M. Flandin se félicita de son voyage à Anzin qui lui a beaucoup apprit, tant par l'aspect des industries qui y sont maîtresses que par les déclarations qu'il a retenues. De cruelles et nécessaires solidarités lui ont été dites sur ce grand pays qui souffre de la crise. Mais ceux qui les lui ont fait entendre ont mis au service de leurs doléances, la passion que dépasse tout Français lorsqu'il s'agit de défendre son bien personnel.

Mais, le ministre est heureux d'avoir rencontré cette franchise, car, dit-il, « entre l'optimisme et la franchise, j'opte pour la franchise ». Il rappela que si la période exceptionnelle de prospérité d'après-guerre n'est plus, l'économie actuelle est cependant plus proche de la normale.

Examinant le problème du charbon, le ministre se défendit de croire qu'il serait aisé à résoudre. Mais, il promit d'examiner la situation de l'industrie minière en visant l'ajustement de la production à la consommation.

Faut-il s'élever contre le machinisme ? Le ministre ne croit pas que l'avenir de la civilisation se trouve dans un arrêt de la conquête de l'esprit sur la matière.

Mais, ajouta-t-il, et ici ses déclarations ont fait une grande impression : « Je suis résolu à assurer à nos compagnies minières des conditions normales de concurrence. Je les soustrairai à tous les dumpings. Je ne permettrai pas, tant que la situation sera inchangée, qu'on introduise, sous un prétexte quelconque, un gramme de plus de charbon étranger en France. »

Puis, il loua les qualités des habitants de la région et leva son verre en l'honneur des mineurs du bassin d'Anzin et de toute la France.

### *Les festivités de l'après-midi*

Un programme de festivités extrêmement brillant se déroula ensuite devant une foule considérable.

Sur tout le parcours, de la Bleuse Borne à la cité Cespeaux, une foule enthousiaste applaudit les groupes, les chars, les sociétés qui défilèrent devant la tribune d'où M. Flandin put les admirer. Les groupes historiques furent les plus remarqués. Ils retraçaient toute l'histoire d'Anzin.

Le premier groupe représentait le guerrier Ansorix, fondateur de la cité entouré des personnages de légende, du char de

L'INTÉRIEUR DE L'AUTOMOTRICE DU RÉSEAU DU NORD
*On remarque* M. FLANDIN *à droite* (Mondial Ph. Fr.)

M. FLANDIN, *ministre des Travaux publics*, DONNANT SON OBOLE AUX MINEURS CHÔMEURS (Mondial Ph. Fr.)

LE CHAR DE L'ALLIANCE FRANCO-BELGE (Mondial Ph. Fr.)

## Les fêtes de Beauvais

*Les fêtes commémoratives de la défense de Beauvais se sont déroulées dans le cadre pittoresque de la cité* (Ph. Keystone.)

VOICI LA PRÉSENTATION DE JEANNE HACHETTE AU ROI LOUIS XI